

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2015

---

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS54

présenté par  
Mme Hélène Geoffroy, rapporteure

### ARTICLE 49

À l'alinéa 34, substituer aux mots :

« des dispositions prévues »

les mots :

« de l'obligation prévue ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.